**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 146 (2001)

**Heft:** 10

**Artikel:** Une planification adéquate de l'armement

Autor: Lacotte, Urs

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-346180

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Une planification adéquate de l'armement

Les planificateurs demandent chaque année 2 milliards de francs pour l'armement. Dans un délai de quinze ans, l'Armée XXI devrait avoir réalisé sa configuration finale. Les besoins financiers pour la mise en application du concept «Armée XXI» dans le domaine des matériels s'élèvent donc à 30 milliards. Pourquoi? Veut-on créer une armée high tech en miniature?

### ■ Col EMG Urs Lacotte 1

# La correction d'une évolution malheureuse

Par sa décision du mois de mai, le Conseil fédéral a fixé un plafond annuel de dépenses de 4,3 milliards pour la défense. Simultanément, les planificateurs demandent l'augmentation de la part réservée à l'armement. La réalisation du concept «Armée XXI» implique également l'abandon d'une pratique en vigueur depuis plus de dix ans, qui tendait à porter au détriment du poste «Investissements en nouveaux matériels» les économies imposées au DDPS. Actuellement, le DDPS dépense environ 1,6 milliard par année pour l'acquisition d'armement.

Ce montant devrait être élevé à 2 milliards. Si l'on part du principe que l'évolution technologique entraîne une hausse parallèle des frais de maintenance, il en résulte un besoin supplémentaire de 650 millions par année. Les matériels exigeront donc à l'avenir un investissement annuel de l'ordre de 2,5 milliards. Cela nécessitera

des économies internes substantielles dans l'exploitation. D'une part, il s'agit d'optimiser les dépenses d'exploitation par un accroissement de l'efficacité et, d'autre part, de maintenir, grâce à un recours accru à la technologie moderne, le nombre des formations d'engagement à un minimum indispensable, tout en augmentant l'efficacité de ces formations.

# Systèmes de prestations

La planification dans le domaine de l'armement se fonde sur le profil de prestations que l'on attend de l'armée. Avec le Rapport sur la politique de sécurité, qui analyse les risques et les menaces et en déduit les missions de l'armée dans le contexte de la politique de sécurité, les prestations de l'armée sont largement prédéterminés: on continue à attendre d'elle qu'elle soit l'ultima ratio à opposer à tout recours à la violence militaire. Elle doit donc rester capable d'engager des formations de combat mécanisées pour la défense au sol et de préserver l'intégrité de l'espace aérien avec un système de défense aérienne efficace. C'est là sa compétence essentielle.

D'une manière générale, l'armée devra pouvoir opposer à divers risques et menaces, en dessous et au-dessus du seuil de la guerre, une réaction taillée sur mesure, proportionnée et rapide, menée en collaboration avec d'autres organisations. Il en découle des exigences accrues en termes de polyvalence, de mobilité et de souplesse. Les systèmes d'engagement, à eux seuls, ne sont pas viables: ils doivent être complétés par des systèmes de conduite et de logistique, pouvoir s'appuyer sur une instruction de haut niveau.

La planification consiste donc à créer un système global cohérent: l'Armée XXI. Il faut harmoniser le profil des prestations avec les directives en matière de politique de sécurité, afin d'atteindre un équilibre optimal avec les facteurs agissant sur le système, soit les finances, le personnel et la technologie. L'appréciation de systèmes techniques isolés - chars, appareils de chiffrage, avions, ordinateurs, etc. - doit donc toujours s'effectuer dans la perspective d'une optimisation des performances.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Chef de la Division de la planification de l'armement à l'Etat-major général.





La technologique devient de plus en plus l'élément moteur de la transformation de l'armée. La technique et son emploi sont des facteurs décisifs. Le niveau technique de l'armée détermine durablement sa crédibilité. Partant de ces postulats, on peut distinguer plusieurs catégories de matériels.

Ca de	tégories matériels
	conduite
•	exploration et service de renseignements
	feu sol-sol
	feu sol-air
	feu air-air
	feu air-sol
	appui
	infrastructure
	instruction

Si l'on procède à une analyse sommaire des forces et des faiblesses en fonction de ces catégories de matériels, on constate, dans la perspective des développements futurs, une situation avantageuse dans le domaine du feu air-air, mais des lacunes à combler dans les domaines de la conduite, de l'exploration, du service de renseignements et de l'appui. En ce qui concerne le feu air-sol, notre armée en est totalement démunie depuis la mise hors service de la flotte de Hunter. Dans le contexte européen et par rapport à des scénarios plutôt classiques, notre armée occupe dans le domaine du matériel un rang honorable, mais des lacunes importantes apparaissent si l'on pense aux exigences de l'avenir.

# Les quatre facteurs agissant sur les coûts

Les dépenses du secteur «Matériel» ne découlent pas

seulement des lacunes relevées ci-dessus. On distinguera quatre facteurs agissant sur les coûts:

- la structure, la doctrine et le nombre des formations militaires;
- la technique et, en particulier, le degré de technologie;
- l'horizon de planification;
- le degré de disponibilité opérationnelle.

#### Besoin de remplacement coût en millions **Systèmes** Radio HF 75 Appareils de surveillance: protection d'ouvrage 80 96 Radar pour champ de bataille Senseurs aériens d'exploration 100 Système spécialisé pour renseignement intégré 200 Intégration Data Link (infrastructure au sol 180 et radiocommunication aéronautique) Char de grenadiers de commandement 2000 66 Char de grenadiers 2000 (2e tranche) 484 Char de dépannage 166 Char du génie 200 100 Munitions cargo 12 cm 160 Radar d'artillerie 80 Exploration acoustique d'artillerie Feu opératif 600 Munitions intelligentes 15,5 cm 80 Système d'alarme Stinger 80 293 Engin guidé Rapier Mk 2 Système de brouillage tactique 105 Divers matériels et groupes électrogènes, radio 100 Divers matériels ABC 128 Simulation 330 910 Bilan chars de grenadiers à roues (578 pièces) Total des projets inférieurs à 70 millions 387 Total des besoins de remplacement 5000



Le concept «Armée XXI» implique une réduction du nombre des formations, mais aussi une élévation de leur puissance combative, notamment par l'adaptation des formations de combat terrestres aux structures équivalentes des Etats européens comparables. Des exigences telles que l'élévation de la mobilité et l'amélioration de la protection, parallèlement à la diminution des formations opérationnelles, exercent une influence essentielle sur la conception matérielle de l'exploration, de la conduite, de la logistique, etc.

Demander deux milliards de francs par année pour l'acquisition d'armement, c'est permettre d'amener notre armée, en comparaison européenne et sur le plan technologique, parmi les meilleures du milieu de classement. Vouloir se mesurer à la France ou à la Grande-Bretagne impliquerait de doubler ce montant. Le degré de technologie exerce une influence essentielle sur les coûts, mais tout autant sur les prestations. Les Etats industrialisés se caractérisent tous par l'augmentation des investissements dans les techniques modernes, consentis dans le but d'accroître la productivité.

Les Etats choisissent en général pour leur défense un niveau de technologie correspondant à celui du domaine civil. Le fort accroissement de la technicité dans les forces armées s'accompagne d'évolutions civiles, lesquelles sont souvent déterminantes aujour-d'hui. Dans le domaine militaire, cela signifie une augmentation des capacités opération-

Besoin de rééquipement		
Systèmes millions de		
Systèmes de conduite et d'information (FISA)	600	
FISA développement 2010-2015	400	
FLINTE nouvelle génération + A9	144	
Matériel à renouveler (excl FISA)	100	
Communication conduite stratégique	130	
Communication conduite opérative + internationale	200	
Besoin en matériel de remplacement	750	
Matériel à renouveler: drone de reconnaissance 95	300	
Besoin complémentaire FLORAKO	140	
Exploration électronique Forces aériennes	173	
Drone de reconnaissance opératif	650	
Système spécialisé pour renseignement intégré	100	
Matériel à renouveler: exploration Forces aériennes	200	
Matériel à renouveler: lance-mines, y compris munitions	164	
Radio de la police militaire Polycom	210	
Système de conduite pour les véhicules	740	
Matériel à renouveler: matériel pour véhicules	875	
Remplacement défense antichar	406	
Char 87 Leo: conservation de la valeur	496	
Matériel à renouveler: artillerie	480	
Matériel à renouveler: matériel d'artillerie	154	
Augmentation de la mobilité	100	
Défense antimissile	2500	
Equipement complémentaire F/A-18, 1 <sup>re</sup> tranche	245	
Equipement complémentaire F/A-18, 2e tranche	190	
Nouveaux engins guidés air-air	200	
Matériel à renouveler F/A-18	400	
Nouvel avion de combat	4000	
Drone de combat	550	
Matériel à renouveler: matériel d'aviation	375	
Système déminage lourd	270	
Système pour la pose des mines	108	
Pont pour champ de bataille MLC 70	252	
Remplacement Pont fixe 69	100	
Hélicoptère de transport armé	900	
Remplacement Alouette III	260	
Matériel à renouveler: matériel pour hélicoptères	300	
Avion de transport (petit)	119	
Avion de transport (moven)	200	
Matériel à renouveler: matériel pour Forces aériennes	100	
Simulateur pour instruction à la conduite	160	
Centre pour simulateurs de combat	200	
Instruction à l'étranger	100	
Matériel à renouveler: simulateurs	600	
Distance Learning	100	
Simulateur de conduite XXI	100	
Divers matériels relevant de plusieurs systèmes:		
Matériel à renouveler pour 200000 mil	300	
Divers matériels et groupes électrogènes, radio	300	
Matériel à renouveler: motorisation	850	
Matériel à renouveler: munitions	400	
Matériel à renouveler: optronique	650	
Matériel général d'instruction	350	
Crédits à d: équipement et matériel à renouveler (BER)	150	
Crédits à d: études de projets, essais et préparatifs d'achats	100	
Total des projets inférieurs à 100 mio	1197	
Total des besoins de développement	24138	

RMS № 10 — 2001



nelles, grâce à l'accélération des processus, à l'amélioration qualitative des résultats, à l'augmentation de la précision des systèmes d'armes et au renforcement de la protection des propres troupes. Notre armée ne peut pas se soustraire à cette tendance générale.

Dans la planification, on distingue entre configuration initiale et configuration finale. La première correspond au lancement de l'Armée XXI le 1<sup>er</sup> janvier 2003. La seconde a été fixée comme objectif pour l'année 2015. Le montant des investissements est fortement influencé par le nombre d'années sur lequel se répartissent les programmes d'armément.

Le quatrième facteur important est l'aptitude opérationnelle de chacune des formations militaires. Les formations à degré élevé d'aptitude opérationnelle doivent être complètement équipées. Pour un degré moins élevé, il faut définir l'augmentation de la disponibilité, ce qui permet un équipement différencié selon les cas. Par principe, on ne procède plus à des acquisitions en vue d'une couverture complète des besoins.

# L'état de la planification dans le domaine matériel

Dans le cadre des réformes en cours, l'Etat-major général est en train d'élaborer une stratégie en matière de technologie, qui servira d'outil de gestion devant garantir des orientations à long terme dans le domaine matériel. Les principaux champs d'application sont les suivants:

- conduite et renseignement intégré;
- protection dans les mouvements et les opérations;
- feu d'une grande précision dans le temps, dans l'espace et dans ses effets;
- appui à l'instruction par des simulateurs;
- missiles balistiques de défense.

Les infrastructures permanentes de combat et de commandement sont destinées à perdre de l'importance.

Les besoins en matériel ont été définis sous la forme d'une liste complémentaire, sur la base du projet «Plan directeur de l'armée XXI», du 2 mai 2001. de l'option prise d'un degré de technologie moyen, avec les efforts principaux décrits cidessus et une configuration finale fixée à l'année 2015. Cette liste représente l'état actuel de la planification et n'a pas un caractère définitif. Il s'agit d'une planification roulante, améliorée parallèlement à l'élaboration du Plan directeur de l'armée.

Ce processus d'optimisation se déroule selon une nouvelle méthode en cours de développement. Cette nouvelle méthode appelée «OSAMA» (Orientation stratégique de l'approvisionnement matériel de l'armée) doit permettre un développement matériel basé sur les exigences politiques et révélant en toute transparence les rapports entre les exigences de prestations militaires et les programmes d'achats.

U.L.